

Sodeb'o lance une crèche interentreprises

La structure vient d'ouvrir ses portes, à Saint-Georges-de-Montaigu. Dotée de 60 places, elle a été conçue pour favoriser les économies d'énergie.

Le projet était dans l'air depuis cinq ans. L'entreprise agroalimentaire Sodeb'o a ouvert mercredi dernier à Saint-Georges-de-Montaigu la première crèche interentreprises en Vendée. D'un coût de 1,7 million d'euros, assumé en totalité par la société, ce bâtiment moderne de 1 000 m² situé sur le site de production répond avant tout à une attente de ses salariés.

« Le secteur compte peu de crèches et souffre d'une pénurie d'assistantes maternelles. Nos employés, qui travaillent pour beaucoup en deux huit, rencontraient de gros problèmes pour faire garder leurs enfants », explique Lucie Mabit, chargée des ressources humaines et du projet.

Favoriser les énergies renouvelables

L'initiative a été lancée en partenariat avec la société Briogel et la commune. Situés sur le site de production, les locaux flambant neuf pourront accueillir les petits jusqu'à l'âge de quatre ans, de 7 h à 19 h. Quarante places seront affectées aux 2 000 salariés de Sodeb'o, cinq aux 130 salariés de Briogel et dix aux Georgeois. « En dehors des heures d'ouverture, les parents pourront aussi bénéficier des services d'une salariée de l'ADMR, qui gardera leur enfant et passera le prendre ou le déposer à la crèche. Le site dispose de six places, pour accueillir les jeunes lorsqu'ils seront malades », résume Maryse Loyez, directrice.

Baptisée Les P'tits câlins, la crèche



Lucie Mabit, chargée des ressources humaines (à droite), et Maryse Loyez, directrice de la crèche.

présente une autre originalité. Soutenu par Vendée expansion, le projet accorde la part belle aux économies d'énergie et à la protection de l'environnement. « 10 % de cet investissement est réalisé pour favoriser les énergies renouvelables », explique Lucie Mabit. Un dispositif solaire thermique permettra de couvrir 57 % des besoins annuels en eau chaude. Placés sur le toit, des panneaux photovoltaïques assureront une réduction de 2 150 kg de CO₂ rejetés par an.

« Nous utiliserons aussi la géothermie, pour chauffer le bâtiment.

L'arrosage du site sera assuré, grâce à la récupération des eaux de pluie, dans une cuve de 10 000 litres », ajoute Lucie Mabit. Un système d'éclairage économique permet de régler l'éclairage en fonction de la luminosité ambiante, permettant ainsi une baisse de 20 % de la consommation par rapport à une installation standard.

Une quinzaine d'inscriptions ont déjà été enregistrées pour le mois de juillet et une vingtaine en août.

Élisabeth PETIT.